

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVII. — Arts industriels.

3. — PHOTOGRAPHIE.

N° 394.199

Machine à colorier les bandes cinématographiques par transport de la couleur.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS GAUMONT résidant en France (Seine).

Demandé le 19 novembre 1907.

Délivré le 20 novembre 1908. — Publié le 16 janvier 1909.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Cette invention a pour objet une machine pour colorier les bandes cinématographiques qui est combinée de telle sorte que la couleur mise sur un cylindre transporteur aux en-
5 droits convenables par l'intermédiaire d'un pochoir qui se déplace d'un mouvement continu est transportée sur la bande cinématographique à colorier exactement à la place convenable. Le cylindre qui sert ainsi de trans-
10 porteur pour la couleur est essuyé d'une façon constante lorsque le transport de la couleur a été effectué, afin que sa surface soit constamment bien nette, propre à recevoir de
nouvelle couleur.

15 Tel est le principe de la nouvelle machine à colorier les bandes cinématographiques, qui est représentée schématiquement sur le dessin annexé.

Cette machine se compose d'un cylindre
20 denté A qui tourne d'un mouvement continu en entraînant à sa partie inférieure le pochoir B et à droite (en raison du sens du mouvement de ce cylindre A) la pellicule à colorier C. Comme on le voit, la pellicule et
25 le pochoir ne sont pas superposés, de sorte que la couleur n'est pas directement appliquée sur la bande cinématographique après avoir traversé le pochoir.

Le cylindre A est garni à son pourtour, et

entre ses dents, d'une bande de caoutchouc, 30 de gélatine, ou autre matière plastique quelconque convenable, qui est de préférence encastrée dans une rainure circulaire faite à la périphérie du cylindre. Un cylindre D lisse ou
caoutchouté trempe par sa partie inférieure 35 dans la couleur que contient un bac E; la couleur dont ce cylindre s'imprègne est déposée dans son mouvement de rotation sur le cylindre entraîneur A à travers les trous formés dans le pochoir. Ce cylindre entraîneur
40 transporte et dépose ensuite plus loin la couleur dont il est chargé sur la bande C à colorier.

Il est nécessaire que le cylindre entraîneur A soit bien essuyé lorsqu'il a dépassé le
45 dernier rouleau sur lequel passe la bande cinématographique, afin qu'il ait une surface très propre lorsqu'il arrive en contact avec le pochoir. A cet effet, ce cylindre est entouré sur une grande partie de sa circonférence par
50 une toile sans fin F qui passe sur des galets ou rouleaux de renvoi G, qui tournent en sens inverse du cylindre denté A, et dont la largeur correspond à l'écartement des dents de
55 manière à bien agir sur toute la largeur de la bande en caoutchouc, gélatine, ou autre matière plastique qui reçoit la couleur et la transporte sur la bande cinématographique.

Par suite du sens de rotation imprimé à la
toile sans fin F, le nettoyage de la surface du
cylindre devient de plus en plus parfait jus-
qu'au point qui arrive près de la partie infé-
rieure.

RÉSUMÉ.

Cette machine à colorier les bandes ciné-
matographiques présente comme particula-
rités distinctives essentielles :

- 10 1° La disposition d'un cylindre unique en-
traînant simultanément le pochoir et la bande
cinématographique, non superposés l'un à
l'autre, mais distants l'un de l'autre, le cy-
lindre recevant à travers les trous du pochoir
15 la couleur et la transportant sur la bande ci-
nématographique avec laquelle il est en con-
tact en même temps qu'il l'entraîne, la sur-

face du cylindre qui se trouve au delà de la
bande et en deçà du pochoir étant essuyée
d'une façon constante par une toile sans fin 20
tournant en sens inverse.

2° La construction du cylindre entraîneur
du pochoir et de la bande, et qui transporte
sur la bande la couleur qu'il a reçue à travers
le pochoir, avec une garniture périphérique 25
en caoutchouc, gélatine ou autre matière plas-
tique qui reçoit la couleur à transporter.

3° L'encrage continu du cylindre entraî-
neur et transporteur par un cylindre inférieur
en contact avec la surface extérieure du po- 30
choir et plongeant dans la couleur.

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS GAUMONT.

Par procuration :

ARMENGAUD jeune.

